

PROSPECTER POUR UN ENCADREMENT DOCTORAL

Par **decastellouis**, le **28/06/2018** à **15:51**

Venant fraîchement de soutenir mon mémoire avec les éloges du jury concernant ma capacité à mener la recherche même si la note finale en est loin car le jury a clairement fait pencher la balance sur les fautes d'orthographe ce qui a joué en ma défaveur.

Par contre style rédactionnel, capacité à analyser, mener une réflexion, ils étaient unanimes sur ces qualités.

bref, là je souhaiterais poursuivre en thèse, je me suis adressé à mon directeur de mémoire qui m'a avoué ne pas être friand d'encadrement de thèse (la preuve en est qu'il a un seul doctorant depuis qu'il est professeur)

du coup, je souhaite savoir comment m'y prendre pour une inscription en thèse dans une autre université en dehors bien sur du circuit relationnel tel prof qui vous met en contact avec un autre.

merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/06/2018** à **08:21**

Bonjour

Il n'y a pas d'autres professeurs de ton université qui souhaiteraient t'encadrer ?
Par exemple, l'un des membres du jury.

Sinon, je ne vois pas d'autres solutions que le circuit relationnel.

Ton directeur de mémoire ne t'as pas donné de conseil ?

Par **decastellouis**, le **29/06/2018** à **11:17**

Merci Isidore ,

Je pourrai avoir d'autres possibilités de faire une thèse mais la seule contrainte serait de s'inscrire dans une étude portant sur le droit interne quand moi j'aime le droit international et mon mémoire a porté sur le droit de l'OMC. Toujours est-il que je ne m'enferme pas totalement , j'explorerai toutes les pistes possibles.

le directeur de mémoire m'a demande de réfléchir à un sujet selon l'importance de celui-ci il

pourrait revenir sur son principe de non encadrement d'une thèse ou non.

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/06/2018** à **11:41**

Surtout ne t'engages pas sur un sujet de thèse qui ne te plait pas.

Par **decastellouis**, le **29/06/2018** à **11:42**

C'est certain sinon ce travail qui devrait être une passion deviendra une corvée

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/06/2018** à **12:13**

Tout à fait !

Tiens nous au courant.

Par **decastellouis**, le **30/06/2018** à **14:07**

Je ne manquerai pas